

24 mars 2026

Madame Sonia Bélanger
Ministre de la Santé
Ministre responsable des Services sociaux
Édifce Catherine-De Longpré, 1075, chemin Sainte-Foy, 15e étage
Québec (Québec), G1S 2M1
ministre.responsable@msss.gouv.qc.ca

Objet : La Table appuie et participe au mouvement *Le communautaire à boutte*

Madame la ministre,

Avec [le mouvement *Le communautaire à boutte*](#), des personnes travaillant dans plus de 1 650 organismes communautaires autonomes, dont plusieurs du domaine de la santé et des services sociaux, se mobilisent et débraient cette semaine et la semaine prochaine. Ce geste fort illustre à quel point les groupes sont à bout de patience de subir le sous-financement chronique de leurs missions. À l'approche d'une journée d'actions pour les organismes communautaires autonomes du domaine de la santé et des services sociaux (OCASSS) de ce secteur, le jeudi 26 mars prochain, la Table vous informe de sa participation au mouvement et vous rappelle les solutions concrètes qu'elle propose pour répondre aux besoins des groupes, sous les couleurs de la campagne *CA\$\$\$H (Communautaire autonome en santé et services sociaux – Haussez le financement !)*.

Pour la Table, [interlocutrice du ministère de la Santé et des Services sociaux \(MSSS\) et de Santé Québec pour les 3000 OCASSS](#) notamment en ce qui a trait au financement du Programme de soutien aux organismes communautaires (PSOC), faire la grève du 23 mars au 2 avril est une action lourde de sens. Cela signifie notamment de ne pas participer aux rencontres avec le MSSS et Santé-Québec, alors que 6 rencontres étaient prévues. À l'instar de milliers de personnes engagées dans les groupes, la Table se joindra également au grand rassemblement du 2 avril devant l'Assemblée nationale. Ces gestes ne sont pas anodins et ils s'additionnent à d'autres actions percutantes. Parmi celles-ci, pour empêcher le contournement des règles de distribution des fonds annoncés dans le budget pour l'enveloppe annuelle du PSOC pour la mission globale, la Table a fait preuve d'audace en juin 2025 avec la [mise en demeure du ministre responsable des Services sociaux et de la présidente du Conseil du trésor de l'époque](#). Si la Table avait déjà mené différentes actions de revendications, la mise en demeure a constitué un changement de ton important et profitable pour les OCASSS, puisque la manœuvre de contournement a été contrée.

Tout comme les groupes mobilisés avec *Le communautaire à boutte*, la Table déplore que les conditions de travail se dégradent chez les groupes alors que les demandes de soutien augmentent

en nombre et sont de plus en plus complexes. Les équipes, composées à 80% de femmes, se retrouvent surchargées et en situation de précarité financière parce que les subventions pour la mission globale du PSOC ne sont pas adéquatement rehaussées. Cette année encore, le budget est insuffisant, puisqu'il ne contient que 20 millions \$ pour augmenter les subventions du PSOC pour la mission globale de 3000 OCASSS. D'ailleurs, il s'agit d'un seul montant de 20M\$ qui est affiché 5 fois, l'ajout n'est donc pas de 100M\$. Les OCASSS devront donc traverser 2026-2027 avec un rehaussement moyen de 6 500\$. Concrètement, cela signifie environ 26\$ de plus par jour pour opérer un organisme.

La Table fait donc siennes les revendications du mouvement *Le communautaire à boutte* :

- Des conditions de travail décentes pour les travailleuses et travailleurs du communautaire.
- Un financement récurrent à la mission.
- La reconnaissance pleine et entière des organismes.
- La protection de leur autonomie et la fin du financement précaire

Des propositions concrètes pour atteindre un financement adéquat pour l'ensemble des missions globales complètent ces revendications. En effet, en 2022, les membres du Réseau québécois de l'action communautaire autonome (RQ-ACA) ont adopté une revendication commune visant à permettre à l'ensemble des programmes de financement à la mission globale de soutenir de manière optimale les 4500 groupes d'ACA : investir 2,6 milliards de dollars supplémentaires à l'ensemble des programmes de financement pour la mission globale des organismes communautaires autonomes. Ainsi, assurer un financement de base stable et prévisible.

Étant membre du RQ-ACA, la Table porte avec la campagne *CA\$\$\$\$H* des revendications qui constituent des solutions adaptées aux caractéristiques et aux réalités spécifiques des plus de 3000 groupes œuvrant en santé et services sociaux dont la mission est financée par le Programme de soutien aux organismes communautaires relevant de votre ministère :

- \$ L'indexation des subventions selon l'Indice des coûts de fonctionnement du communautaire (ICFC), chiffré à 4% pour 2026 ;
- \$ L'atteinte de l'équité de financement et de traitement, notamment par l'application de seuils planchers communs et adaptés aux OCASSS ;
- \$ L'ajout de 1,7G\$ à l'enveloppe annuelle du PSOC pour la mission globale ; somme incluse dans la revendication d'ajout de 2,6G\$ pour l'ensemble des programmes de financement de la mission globale.

La Table insiste sur l'utilisation [des seuils planchers communs de la campagne CA\\$\\$\\$\\$H](#) pour financer adéquatement les groupes, car ceux-ci prévoient les ressources nécessaires et adaptées pour agir

efficacement sur les conditions de travail, l'épuisement, la surcharge, le roulement de personnel et la perte d'expertise, tous dénoncés par les groupes mobilisés avec *Le communautaire à boutte*.

À l'hiver 2026, les OCASSS ayant participé à [l'action On s'affirme! de la campagne CA\\$\\$\\$\\$](#) ont illustré des besoins non comblés s'élevant en moyenne à 506 000\$. Pendant la même période, ce sont [plus de 50 mémoires déposés dans le cadre des consultations prébudgétaires](#) qui ont proposé l'adoption de l'ICFC pour indexer correctement les subventions pour la mission globale. En plus de ne pas répondre aux besoins de rehaussement des groupes, le budget 2026 ne prévoit pas l'implantation de l'ICFC. L'indexation prévue pour 2026-2027 continuera donc d'appauvrir les OCASSS, puisque [ces derniers ne recevront qu'une indexation de 2,1% alors qu'il leur faudrait 4%](#) pour maintenir la valeur de leur subvention. C'est pourquoi la campagne CA\$\$\$\$ revendique également l'implantation de l'Indice des coûts de fonctionnement du communautaire (ICFC) pour indexer adéquatement les subventions à la mission globale et assurer le maintien de leur valeur.

La Table est convaincue que vous reconnaissez l'importance du maintien de la capacité d'action des OCASSS et de tous les organismes communautaires autonomes partout au Québec. Non seulement près de 3 millions de personnes y trouvent au quotidien le soutien et l'accompagnement souhaité, mais l'ensemble des citoyennes et citoyens du Québec bénéficie de la présence de ces organismes au sein de leurs communautés et de leur rôle pour la transformation sociale. Les 54 000 personnes qui y travaillent méritent une reconnaissance concrète. La Table et ses membres demeurent disponibles pour discuter d'une éventuelle mise en place de solutions durables pour améliorer le PSOC.

En vous remerciant pour l'attention portée à cette demande, merci d'agréer, Madame Bélanger, l'expression de nos sentiments distingués.



Stéphanie Vallée, présidente de la Table des regroupements provinciaux d'organismes communautaires et bénévoles

c.c.

- Jean Boulet, ministre responsable de la région de la Mauricie ;
- Kateri Champagne Jourdain, ministre responsable de la région de la Côte-Nord ;
- Isabelle Charest, ministre responsable de la région de l'Estrie ;
- Pascale Déry, ministre responsable de la région de Lanaudière ;

- Amélie Dionne, ministre responsable de la région du Bas Saint-Laurent et de la région de la Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine ;
- Éric Girard, ministre responsable de la région du Saguenay-Lac-Saint-Jean ;
- Mathieu Lacombe, ministre responsable de la région de l'Outaouais ;
- Ian Lafrenière, ministre responsable de la région du Nord-du-Québec ;
- François Legault, ministre responsable de la région de l'Abitibi-Témiscamingue ;
- Donald Martel, ministre responsable de la région du Centre-du-Québec ;
- Samuel Poulin, ministre responsable de la région de Chaudière-Appalaches ;
- Jean-François Roberge, ministre responsable de la région de la Montérégie ;
- Chantal Rouleau, ministre responsable de la Métropole et de la région de Montréal ;
- Jean-François Simard, ministre responsable de la région de la Capitale-Nationale ;
- Christopher Skeete, ministre responsable de la région de Laval ;
- Les partis d'opposition ;
- Les membres de la Table des regroupements provinciaux d'organismes communautaires et bénévoles ;
- Les organismes communautaires autonomes du domaine de la santé et des services sociaux du Québec.